

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2011

Séance régulière du conseil sous la présidence de madame Thérèse Ménard-Théroux mairesse, tenue le 7 février à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Thérèse Ménard-Théroux, Maire, mairesse
Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présent, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal du 10 janvier 2011;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Paiement des factures;
- 7.- Compte-rendu des comités;
- 8.- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (Députée Johanne Gonthier);
- 9.- Pacte rural;
- 10.- Carrefour Jeunesse Emploi;
- 11.- Projet de règlement 2011-027 sur le traitement des élus;
- 12.- Varia ouvert;
- 13.- Période de questions;
- 14.- Fin de la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

2011-011 résolution no 2011-011

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 février 2011 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

3) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2011.

2011-012 résolution no 2011-012

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2011 est adopté.

ADOPTÉ

4) Période de questions

M. Tourigny pose des questions quant à l'installation de la tour pour l'internet haute vitesse, installée à l'arrière du bureau municipal. Sur ce M. Pierre Bastien mentionne son mécontentement avec l'installation de cette tour. Madame la Mairesse répond.

M. Yves Théroux demande l'évolution de sa demande à ce que le chemin Crawford redevienne la propriété de la municipalité.

La réponse lui est donné que le conseil est en attente d'une communication avec le notaire mandaté.

5) Correspondance

Liste du courrier reçu en janvier 2011 et remis aux élus municipaux lors de la séance régulière de février 2011.

A- L'arbre Plus:

Bulletin d'information du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

B- Fédération de l'Horticulture Ornementale du Québec:

Forum pour l'environnement..pensons au verdissement et trousse d'outils horticoles.

C- Commission de Protection du territoire agricole du Québec:

Autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricole d'une partie du lot 10B, du rang 11 propriété de James Patry.

D- Comité de loisir de la MRC du Haut Saint-François:

Dans le cadre du programme Soutien à l'Action Bénévole, cueillette de projets en loisir 2011, la date limite de dépôt des projets est le 31 mars 2011.

Aussi, nomination des délégués loisir pour l'année 2011

2011-013 *résolution no 2011-013*

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la municipalité de Newport délègue la conseillère Jacqueline Désindes comme représentante au comité loisir de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

E- Mutuelle des municipalités du Québec:

Part de la ristourne, la municipalité recevra 245 \$.

F- Société québécoise de récupération et de recyclage:

Reçu 7 235,86\$, compensation collecte sélective 2008.

G- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs:

Reçu balance du montant (3 805,93\$) dans le cadre du programme pour l'élimination de matières résiduelles.

H- CLD du Haut St-François:

Copie de description de tâches pour l'embauche d'un agent de développement rural.

I- SAM:

Offre de chlorure de calcium Xtra85 en flocons par le service d'achat pour les municipalités.

J- Réseau québécois des Villes et Villages en santé:

Invitation à s'inscrire à la Fête des voisins 2011, samedi le 4 juin prochain.

K- Fédération Québécoises des Municipalités:

Calendrier de formations offertes en 2011.

L- La Passerelle:

Demande d'appui financier pour La journée internationale des Femmes.

2011-014 résolution no 2011-014

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la mairesse Madame Thérèse Ménard-Théroux, la conseillère Jacqueline Désindes et la directrice générale soient autorisées à assister à l'événement organisé lors de la journée internationale des Femmes, le 8 mars 2011 à Weedon.

ADOPTÉ

M- Municipalités de Weedon – Hampden – La Patrie - Lingwick:

Copie de résolution refusant que la MRC du Haut St-François devienne propriétaire de l'aréna Robert Fournier de la Ville de East Angus.

2011-015 résolution no 2011-015

Attendu que la Commission municipale du Québec recommande que l'aréna Robert-Fournier d'East Angus soit reconnu comme un équipement supralocal de la M.R.C. du Haut-Saint-François;

Attendu que la Municipalité de Newport investit dans des activités récréatives;

Attendu qu'une faible partie de la population de Newport utilise l'aréna Robert-Fournier d'East Angus et que ces personnes paient un montant pour les heures de glace utilisées;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, et résolu

Que la municipalité de Newport n'accepte pas les conclusions du rapport de la Commission municipale, quant au caractère supralocal de l'aréna Robert-Fournier d'East Angus;

Que la Municipalité de Newport demande à la M.R.C. du Haut-Saint-François de refuser de cautionner cette démarche;

Que la Municipalité de Newport refuse toute implication financière de sa part dans la gestion de l'aréna Robert-Fournier d'East Angus.

ADOPTÉ

N- Caisse des Hauts-Boisés:

Demande de participation à la Semaine en Rose 2011 (de 16 au 20 mai 2011).

2011-016 résolution no 2011-016

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Lionel Roy, il est résolu que la municipalité de Newport remette la somme de 100\$ pour faire la promotion de la MRC ROSE dans le cadre de la Semaine en Rose 2011 au profit du cancer du sein.

ADOPTÉ

O- CLD du Haut St-Francois:

Information concernant le Pacte rural.

P- Solidarité rurale du Québec:

Invitation à participer à un Forum sur la représentation électorale le 11 février à Québec.

P 1- M.R.C. du Haut Saint-François et FQM:

Demande d'appuyer par résolution que la FQM plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement.

2011-017 *résolution no 2011-017*

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales;

ATTENDU QUE, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

ATTENDU QUE l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales;

ATTENDU QUE l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins;

ATTENDU QUE les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et aux MRC;

ATTENDU QU'à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table Québec-municipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la Fédération Québécoise des Municipalités;

ATTENDU QUE, lors de l'assemblée des MRC des 1er et 2 décembre 2010, les MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Lionel Roy

Et appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt

D'INCLURE l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution;

DE DEMANDER au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire;

DE DEMANDER au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci;

DE DEMANDER que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR);

DE MOBILISER l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

ADOPTÉ

Q- Comité de loisirs MRC du Haut St-François:

Demande de soutien financier pour l'Happening sportif d'hiver qui aura lieu le 4 mars à East Angus pour tous les enfants d'âge primaire fréquentant les écoles de la MRC.

Le conseiller Jeffrey Bowker est contre la demande.

R- CLD du Haut St-François:

Information sur le projet Inode Estrie visant à travailler conjointement et à poser des actions pour s'assurer d'une relève forte et dynamique dans la région.

Les membres du conseil sont d'accord à reporter à l'an prochain l'engagement dans le processus d'accompagnement Inode Estrie.

S- Monty Coulombe:

Me Roland Veilleux informe de la réception du projet de désistement de l'action du propriétaire au 35 chemin Alden.

Et résolu

Relativement au dossier de la Cour supérieure portant le numéro 450-17-003848-109, il est résolu d'autoriser nos procureurs Monty Coulombe s.e.n.c. à signer pour et au nom de la Municipalité le désistement des procédures entreprises contre la Municipalité et d'accepter que tel désistement soit sans frais.

ADOPTÉ

T- Renée-Claude Leroux, Commission scolaire des Hauts Cantons:

Dans le cadre de la semaine de persévérance, suggestion d'encourager les futurs finissants en leur faisant parvenir une lettre d'encouragement.

2011-019 *résolution no 2011-019*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉ

6) Paiement des factures

Liste des comptes à payer en date du 2011-01-31

9	Infotech	26.50 \$
11	Bell Canada	78.28 \$
21	Impressions Haut-Saint-François	703.69 \$
23	Journal Régional Le Haut Saint-François	891.00 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp.inc.	47 535.33 \$
26	M.R.C. du Haut-Saint-François	41 605.23 \$
37	Hydro-Québec	148.84 \$
56	Boutin Fernand	525.00 \$
58	Les Entreprises Robert Verret inc.	329.41 \$
90	CJS électrique inc.	112.68 \$
106	Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	1 968.49 \$
236	Vaillancourt Marc	144.80 \$
257	Régie Haut St-François et Sherbrooke	1 399.87 \$
267	Carl Vallières	140.00 \$
292	Lussier Geneviève	150.00 \$
294	Chambre de commerce du Haut St-François	17.00 \$
	<i>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</i>	95 776.12 \$
	<i>LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :</i>	
	Salaire de Janvier	3 861.84 \$
	Salaire du Conseil	2 698.00 \$
	Petite Caisse	449.75 \$
	Hydro Québec	32.04 \$
	<i>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :</i>	7 041.63 \$
	<i>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</i>	102 817.75 \$

2011-020 *résolution no 2011-020*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisé à payer les comptes du mois de la municipalité tels que présentés.

ADOPTÉ

7) Compte-rendu des comités

La conseillère Désindes donne un compte rendu sur les loisirs.

Le conseiller Bowker donne un compte rendu sur les chemins d'hiver.

Le conseiller Vaillancourt donne de l'information sur le programme Pair de Familles et Aînés et de l'invitation qui sera postée à la population pour un rendez-vous pour partager des loisirs (cartes, domino, jeux de société etc...)

8) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

2011-021 *résolution no 2011-021*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétrault, il est résolu qu'une demande soit faite à la Députée Madame Johanne Gonthier à allouer la somme de 25 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local.

ADOPTÉ

9) Pacte rural

2011-022 *résolution no 2011-022*

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par le conseiller Lionel Roy, il est résolu que la municipalité de Newport verse en 2011 à Loisirs 4-Horizons, la somme de \$ 2 000.00 tel qu'adopté par la résolution 2010-044 et ce conditionnellement à l'approbation par les autorités concernées, pour la construction du chalet de service du parc de St-Mathias, et que le plan proposé 2009-2010 est reconduit sans changement dans le cadre du programme Pacte Rural.

ADOPTÉ

10) Carrefour Jeunesse emploi

2011-023 *résolution no 2011-023*

Proposé par le conseiller René Tétrault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport subventionne Place aux jeunes du HSF pour une somme de 150\$.

ADOPTÉ

11) Projet de règlement 2011-027 sur le traitement des élus

modifiant 2006-06, 2007-014 et 2007-16 pertinent au traitement des élus

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement 2006-06, modifié par les règlements 2007-014 et 2007-16 relatif au traitement des élus ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir l'indexation pour la rémunération et les allocations de dépenses des élus;

ATTENDU qu'il y a lieu d'ajuster le salaire des élus en fonction pour toutes présences à un comité dévolu par leurs tâches respectives;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller monsieur Germain Boutin lors de la séance régulière tenue le 8 novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller
appuyé par le conseiller

Et unanimement résolu

il est ordonné et statué par ce règlement ce qui suit, à savoir,

article 1

- a) La rémunération des élus sera indexée à la hausse, pour chaque exercice financier, d'un pourcentage correspondant aux taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de 5%, le 30 septembre servant de base de référence; L'allocation de dépenses est majorée en conséquence.
- b) En plus, de la rémunération fixée, les membres du Conseil ont droit à une somme de cinquante (50\$) dollars pour toutes présences à un comité dévolu par leurs tâches respectives. Cette somme sera additionnée à la rémunération de base. Ladite somme pourra être haussée par simple résolution adoptée par le conseil municipal.
- c) Ce règlement prend effet à compter du 1^{er} janvier 2011.

article 2

entrée en vigueur

Le présent projet de règlement est déposé à la séance de février 2011 pour être adopté en mars et entrera en vigueur selon la loi.

12) Varia ouvert

Madame la mairesse informe de l'attente d'un estimé pour des travaux sur la bâtisse municipale.

13) Période de Questions

Aucune question.

14) Fin de la séance

2011-024 *résolution no 2011-024*

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 heures 25.

ADOPTÉ

Thérèse Ménard-Théroux, mairesse

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière